

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

Etablissement Public Territorial de Bassin

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 24 mars 2009

Hôtel du Département

MONTAUBAN

RAPPORTS

Administration : 61 rue Pierre Cazeneuve - 31200 TOULOUSE - Tel : 05.62.72.76.00 / Fax : 05.62.72.27.84

E Mail : smeag@wanadoo.fr / Site : www.smeag.fr

Portail : lagaronne.com

Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

SOMMAIRE

I - APPROBATION DU PROCÈS VERBAL COMITÉ SYNDICAL du 9 décembre 2008

II - COMPTE ADMINISTRATIF 2008 ET COMPTE DE GESTION DU PAYEUR RÉGIONAL *Rapports et délibérations*

III - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008 (document séparé)

IV - DOSSIERS EXAMINÉS EN SÉANCE

1 – OUTILS DE PLANIFICATION

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Rapport et délibération

2 – GARONNE PHYSIQUE : RESSOURCE EN EAU

**2.1 – PGE Garonne-Ariège : Déroulement, modalités d'actualisation-révision
et lancement du programme sur la récupération des coûts**

Rapport et délibération

2.2 – Bilan de la Campagne de soutien d'étiage 2008 et perspectives 2009

Rapport et délibération

3 - GARONNE BIOLOGIQUE : QUALITÉ ET MILIEUX

3.1 – Politique "poissons migrateurs" en Garonne

Rapport et délibération

3.2 – Etude des digues en Gironde

Rapport et délibération

**3.3 – Le Programme d'actions coordonnées pour la valorisation
des zones humides**

Rapport et délibération

3.4 – Mise en œuvre du DOCOB Natura 2000 en Midi-Pyrénées

Rapport et délibération

3.5 – Paysages de Garonne

Rapport et délibération

3.6 – Mise en œuvre du Schéma directeur d'entretien du lit et des berges

Rapport et délibération

4 – COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Projet Territoires Fluviaux Européens (TFE)

Rapport et délibération

5 – ORGANISATION ET MOYENS DU SMEAG

5.1 - Suppression de postes (Administrateur, ingénieur en chef et attaché territorial)

Rapport et délibération

5.2 – Création d'un poste saisonnier dans le cadre d'emploi des agents de la filière administrative

Rapport et délibération

5.3 – Création d'un poste saisonnier dans le cadre d'emploi des agents de la filière technique

Rapport et délibération

5.4 – Renouvellement du contrat d'assurance avec le Centre de Gestion

Rapport et délibération

5.5 – Communication 2009 du Sméag

Rapport et délibération

5.6 - Animation d'une mission SIG et gestion des données

Rapport et délibération

5.7 – Indemnité de conseil au comptable du Syndicat mixte

Rapport et délibération

6 – RÉAJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES

6.1 –Projet Sud'Eau : Gestion durable et participative de l'eau et des rivières du Sud-ouest européen

Rapport et délibération

6.2 – Extension sur la rivière Lot de l'étude de simulation de la propagation d'une nappe de pollution sur la Garonne

Rapport et délibération

7 – BUDGETS 2009 du Sméag

Rapport et délibération

8 – QUESTIONS DIVERSES

Candidature à la vice-présidence d'ECOBAG

Délibération

- I -

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL
DE LA SÉANCE DU 9 décembre 2008**

**II - COMPTE ADMINISTRATIF 2008
ET COMPTE DE GESTION DU PAYEUR RÉGIONAL**

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

- 2 -

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 COMPTE DE GESTION DU PAYEUR RÉGIONAL

RAPPORT

BUDGET PRINCIPAL SMEAG

I - EXECUTION DU BUDGET

En 2008, les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à 3 612 483,27 € et les recettes totales de fonctionnement à 3 125 063,56 €

Le résultat comptable de l'exercice 2008 fait ainsi apparaître un déficit de clôture de 487 419,71 €

Ce déficit trouve principalement son origine dans le décalage croissant qui existe entre la consommation des crédits et l'encaissement des subventions auprès des financeurs, le Sméag devant faire l'avance des fonds nécessaires à la mise en œuvre des actions.

La consommation des crédits consacrés aux actions et aux études est en augmentation par rapport aux années précédentes. L'engagement des crédits a été particulièrement significatif en 2008 concernant l'opération GIRE Navarre, la simulation d'une nappe polluante, Natura 2000, le seuil de Beauregard et la communication. Parallèlement, plusieurs subventions dont le versement était attendu en 2008 n'ont pu être titrées que sur l'exercice 2009, ce qui contribue à creuser le déficit comptable 2008. Les subventions attendues par le Sméag sont notamment celles qui viennent financer les dépenses d'animation, dont le montant est déduit de la participation des collectivités membres aux frais de personnel.

Par ailleurs, l'accroissement en cours d'année 2008 des dépenses de personnel et de fonctionnement courant n'a été que partiellement compensée par des recettes nouvelles.

Cela conduit ainsi le Sméag à puiser dans les « fonds propres » (l'excédent de fonctionnement reporté) pour son fonctionnement. **Les fonds propres, qui étaient de 640 136.51 € en début d'exercice 2008, seront ainsi ramenés à 152 716.80 € en 2009.**

Taux de réalisation des dépenses

Le compte administratif fait apparaître un pourcentage global réalisation des crédits de fonctionnement de 52 %, et de 68 % si on raisonne hors soutien d'étiage.

Il convient en effet de corriger les calculs pour tenir compte des spécificités du financement du soutien d'étiage car l'importante autorisation de programme inscrite pour le soutien d'étiage correspond à une hypothèse maximale de déstockage qui se vérifie rarement entièrement. Cela vient gonfler le volume du budget prévisionnel et fausser le taux de réalisation des dépenses totales de fonctionnement.

Dépenses 2008	Budget (€)	Réalisé (€)	% réalisation
Dépenses totales de fonctionnement	7 011 857	3 612 483	52%
Hors soutien d'étiage et divers	2 627 826	1 792 628	68%

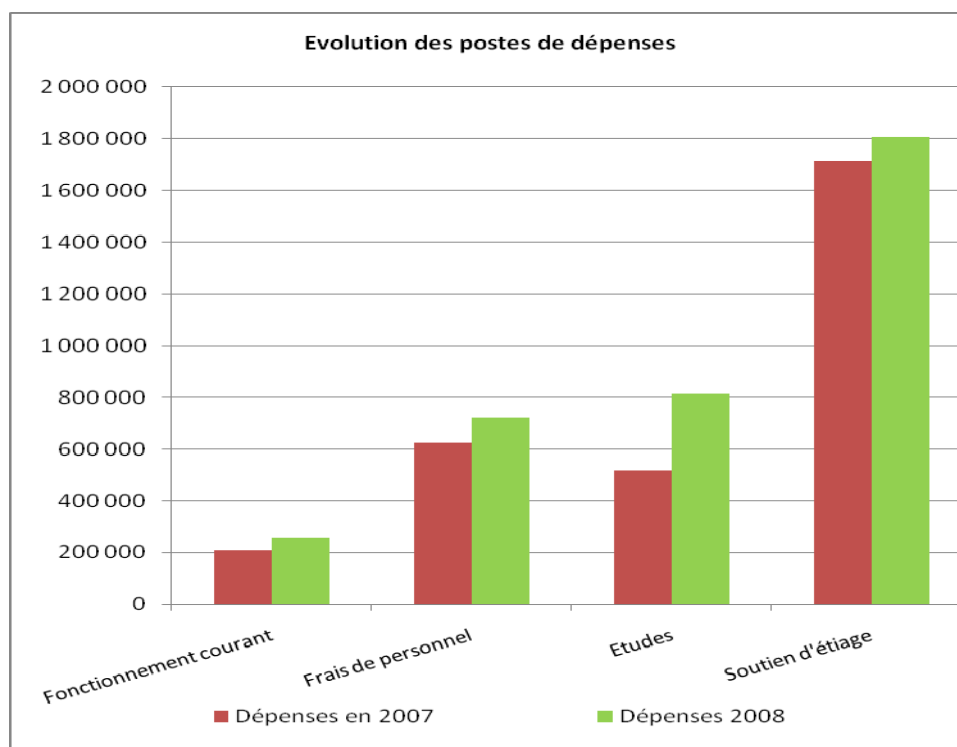
Taux de réalisation selon les principaux postes de dépenses :

Détail des postes de dépense	Budget (€)	Réalisé (€)	% réalisation
Fonctionnement courant	233 000	256 518	110%
Frais de personnel	728 000	721 317	99%
Etudes	1 666 826	814 793	49%
Soutien d'étiage	4 207 301	1 807 336	43%
Divers*	176 729	12 519	7%

* Le poste « Divers » comprend principalement le chapitre des dépenses imprévues, qui constituent une variable d'ajustement du budget et ne donnent pas lieu à cotisation des collectivités membres.

Le poste soutien d'étiage intègre plus de 770 000 € de crédits (en budget et en réalisé) correspondant à l'exécution du solde de la campagne de soutien d'étiage 2007. Les dépenses relatives au soutien d'étiage 2008 (soit 1 035 778,79 €) concernent le terme fixe (pour la réservation des volumes de déstockage) et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Les dépenses relatives au terme variable quant à elles seront imputées sur l'exercice 2009. Conformément à ce qui a été indiqué lors du débat d'orientations budgétaires, étant donné que le respect des débits d'objectif d'étiage a nécessité la mobilisation d'importants volumes d'eau, le financement du soutien d'étiage 2008 fera apparaître un déficit proche de 160 000 € qui conduira à épuiser entièrement la provision pour risque inscrite au budget 2009.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des principaux postes de dépenses entre 2007 et 2008 :



Répartition des recettes :

Le montant des recettes titrées en 2008 est de 3 125 063,56 €, dont la répartition est la suivante :

<i>Recettes au titre du fonctionnement courant :</i>	765 914,72 €
- participations statutaires des collectivités	732 522,00 €
- divers remboursements	33 392,72 €

<i>Recettes au titre des opérations :</i>	607 499,57 €
- participations des collectivités :	265 391,00 €
- subventions Agence de l'eau :	192 247,56 €
- subventions Etat et FEDER :	119 143,01 €
- Autres collectivités :	30 718,00 €

<i>Recettes au titre du soutien d'été 2008 :</i>	1 059 748,00 €
- subventions Agence de l'eau :	630 000,00 €
- participations des collectivités :	381 123,00 €
- EDF :	48 625,00 €

Recettes au titre du soutien d'étiage des années antérieures	691 901,27 €
- solde Agence de l'eau années 2005 et 2006	9 617,03 €
- année 2007 : AEAG et EDF	582 734,29 €
- provision pour risque : bilan 2007	68 824,95 €
- recette exceptionnelle (procès AZF)	30 725,00 €

II - RESTES À RÉALISER

Les restes à réaliser en fonctionnement concernent exclusivement les programmes (dont le soutien d'étiage), ils s'élèvent à **2 444 599,55 € en dépenses et 2 591 505,64 € en recettes**. Le tableau ci-dessous reprend en détail les crédits restant à réaliser pour la mise en œuvre des actions déjà votées. Il fait référence aux numéros d'opérations mis en place au budget 2008 :

OPÉRATIONS	N°	RESTES A REALISER	
		Dépenses (€) Chapitre 011	Recettes (€) Chapitre 74
Planification			
SAGE Garonne	20	97 563,05	50 040,00
Plan Garonne / Etude paysagère	21	15 778,45	0,00
Garonne biologique			
Migrateurs	30	89 066,14	47 600,00
Zones humides	31	34 000,00	7 500,00
Schéma directeur d'entretien	32	4 950,29	0,00
Natura 2000	33	87 060,89	141 041,28
Seuil de Beauregard	34	73 549,29	66 782,00
Station de mesure de l'estuaire	35	9 895,67	0,00
Transfrontalier			
GIRE Navarre	50	13 375,00	153 474,59
Coopération transfrontalière	51	5 216,05	10 000,00
Garonne physique			
PGE - Animation	60	12 304,22	60 886,94
PGE - Economies d'eau	61	31 798,50	6 133,15
PGE - Gestion collective des prélèvements	62	60 560,00	30 280,00
Nappe pollution Garonne (2 phases)	63	78 517,61	155 000,00
Nappe pollution Lot	64	88 818,22	63 640,00
Soutien d'étiage 2003			21 106,28
Soutien d'étiage 2007	70		14 092,00
Soutien d'étiage 2008	71	1 648 221,21	1 465 035,07
Reprise sur provision soutien d'étiage (chap. 78)			162 094,33
Divers			
Observatoire	80	9 822,40	0,00
Gestion risque inondation	81	18 294,00	0,00

Institutionnel			
Assistance technique et générale	91	15 594,56	0,00
Assistance technique - Agenda Garonne	92	10 214,00	0,00
Subventions			
Subventions autres organismes (chap. 65)		40 000,00	0,00
Recettes d'animation			
Migrateurs, ZH, SDE, SIG		0,00	136 800,00
TOTAL		2 444 599,55	2 591 505,64

L'attention du comité syndical est attirée sur les restes à réaliser des opérations Zones Humides et GIRE Navarre. Il sera proposé au Comité syndical, lors du vote du budget 2009, que les restes à réaliser provenant de ces deux opérations soient partiellement transférés sur l'opération Sud'Eau. En effet :

- l'opération GIRE Navarre (n°50), désormais achevée, fait apparaître un solde positif des participations versées par les collectivités de 13 375 €
- l'opération Zones Humides (n°31) a bénéficié de 24 000 € de crédits de la part des collectivités membres au budget 2008 pour la réalisation de chantiers pilotes. Or, ces chantiers pilotes trouveront un cadre d'action plus cohérent avec l'opération Sud'Eau. Sur les 24 000 € de crédits disponibles, il est ainsi donc proposé au Comité Syndical d'en transférer 12 000 € sur l'opération Sud'Eau, les 12 000 € restants étant maintenus sur l'opération Zones Humides pour la journée mondiale des zones humides et pour assurer le suivi du chantier de Gensac-sur-Garonne.

Le total de 27 375 € de restes à réaliser à transférer sur l'opération Sud'Eau viendra donc en déduction de la cotisation 2009 pour cette opération. Ce changement d'affectation entre les opérations permettra également une meilleure efficacité dans la consommation des crédits déjà votés par le Comité syndical (Cf. rapport 6.1).

L'attention du Comité syndical est attirée par ailleurs sur l'opération n° 60 « PGE – Animation », afin qu'elle intègre les restes à réaliser de l'opération n° 61 « PGE – Economies d'eau », notamment pour les besoins d'actualisation-révision du PGE (Cf. rapport 2.1).

III – AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les résultats de l'exercice sont les suivants :

Section de fonctionnement

Résultat comptable de l'exercice	-487 419,71 €
Résultat reporté de l'exercice 2007	640 136,51 €
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2008	152 716,80 €

Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2008	146 906,08 €
---	--------------

Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2008	299 622,88 €
---	---------------------

Section d'investissement

Résultat comptable de l'exercice	-68 825,36 €
----------------------------------	--------------

Résultat reporté de l'exercice 2007	245 354,14 €
-------------------------------------	--------------

Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2008	176 528,78 €
---	--------------

Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2008	-176 517,17 €
---	---------------

Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2008	11,61 €
---	----------------

Affectation

Le résultat cumulé de fonctionnement à la clôture de l'exercice, de 152 716,80 € fera l'objet d'un report à la ligne 002 (excédent de fonctionnement reporté). Il servira au financement des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2009. Pour les raisons évoquées ci-dessus, on constate que le résultat cumulé de fonctionnement est en nette diminution par rapport à l'année précédente.

La section d'investissement ne présente pas de besoin de financement.

BUDGET ANNEXE CHARLAS

I – EXECUTION DU BUDGET

Les réalisations de l'exercice 2008 du budget Charlas concernent uniquement la gestion foncière en section d'investissement. L'objet de ces réalisations est le suivant :

- Dépenses de 10 355,52 €: frais de gestion et de stockage des terrains par la Safer,
- Recettes de 9 522,65 €: FCTVA obtenu sur les dépenses éligibles 2006.

II – RESTES À RÉALISER

Conformément à la décision prise en débat d'orientations budgétaire du 9 décembre 2008, l'autorisation de programme de 150 000 € supplémentaires votée en 2008 pour la gestion foncière n'est pas reconduite.

Au-delà, et afin de tenir compte de la réalité du financement de l'opération « gestion foncière » notamment, il convient de procéder à plusieurs ajustements qui vont se traduire dans le choix des restes à réaliser.

Gestion foncière

Le plan de financement initial de l'opération « gestion foncière » était le suivant :

Inscription budgétaire	Financements	
550 000 €	275 000,00 €	Agence de l'eau
	175 000,00 €	Participation des collectivités
	100 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement

Or, une partie des recettes devant servir à financer les dépenses d'acquisition foncière ne sont pas recouvrables ou doivent faire l'objet d'un provisionnement du fait de l'incertitude de leur recouvrement :

- l'assiette retenue par l'Agence de l'eau a finalement été de 239 000 € au lieu des 275 000 € initiaux, soit une différence de 36 000 € non recouvrables (déjà évoqué au compte administratif 2007),
- le Conseil Général de la Haute-Garonne a décidé de ne pas participer à la gestion foncière et plus largement au budget Charlas, le titre de recette de 29 750 € émis à son encontre (sur les 175 000 € de participation des collectivités) est ainsi contesté et doit faire l'objet d'un provisionnement.

De plus, les résultats successifs des budgets Charlas font apparaître un déficit d'investissement reporté de 150 109,74 € essentiellement dû à la gestion foncière.

Suites du débat public

Par ailleurs, dans l'excédent de fonctionnement reporté, issu du débat public Charlas et servant de financement à la section d'investissement (sous la forme du virement de la section de fonctionnement), figurent également des recettes titrées mais non recouvrées auprès du Conseil Général de la Haute-Garonne, pour un montant total de 58 693 €

Aussi, afin de prendre acte de cette situation et de rendre le budget Charlas sincère en dépenses et en recettes, conviendrait-il de provisionner le risque de ne jamais recouvrer 88 443 € auprès du Conseil Général de la Haute-Garonne. Le Sméag n'a toutefois pas épuisé toutes les voies de recours et n'écarte pas la perspective de recouvrer les recettes décidées en Comité syndical.

Les excédents de fonctionnement vont servir à financer le provisionnement du risque, ce qui amputera d'autant le virement possible à la section d'investissement. C'est pourquoi, parallèlement au provisionnement, il convient de ne pas reporter la totalité des crédits d'investissement en l'absence de financement réel. Cela conduit à n'inscrire aucune dépense aux lignes aux lignes d'investissement « suite du débat public » et « organisation de la maîtrise d'ouvrage », et de ne reporter que 38 215 € à la ligne de la gestion foncière. Par ailleurs, il est proposé que 5 000 € soit conservés en fonctionnement à la ligne « assistance à la maîtrise d'ouvrage ». (voir également le chapitre concernant le budget primitif 2009 pour plus de détails).

RESTES A RÉALISER CHARLAS 2008

Compte	Fonctionnement	Dépenses	Recettes
6174	Assistance à maîtrise d'ouvrage	5 000,00	0,00
	TOTAL	5 000,00	0,00

Comptes	Investissement	Dépenses	Recettes Agence de l'eau
203 - 01	Suite du débat public	0,00	0,00
203 - 02	Organisation de la maîtrise d'ouvrage	0,00	0,00
2111 - 03	Gestion foncière	38 215,40	24 285,46
	TOTAL	38 215,40	24 285,46

III – RÉSULTATS

Le compte administratif Charlas 2008 fait apparaître un résultat nul en section de fonctionnement, et un déficit de 832,87 € en section d'investissement.

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2008	0,00 €
Recettes de fonctionnement 2008	0,00 €
Résultat comptable de l'exercice	0,00 €

Résultat reporté de l'exercice 2007	257 482,68 €
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2008	257 482,68 €

Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2008	-5 000,00 €
---	-------------

Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2008	252 482,68 €
---	---------------------

Section d'investissement

Dépenses d'investissement 2008	10 355,52 €
Recettes d'investissement 2008	9 522,65 €
Résultat comptable de l'exercice	-832,87 €
Résultat reporté de l'exercice 2007	-149 276,87 €
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2008	-150 109,74 €
Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2008	-13 929,94 €
Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2008	-164 039,68 €

Décision d'affectation du résultat

La section d'investissement présente, à la clôture de l'exercice 2008, un besoin de financement. En effet, le résultat réel déficitaire à la clôture de l'exercice s'établit à (-) 164 039,68 €

Il a été prévu aux budgets précédents que les déficits des programmes seraient couverts par les recettes de fonctionnement excédentaires. Il est proposé de reconduire ces prévisions. Il est ainsi proposé au Comité syndical que l'excédent comptable 2008 de fonctionnement de (+) 257 482,68 € fasse l'objet d'un report ligne 002 du budget.

Cet excédent de fonctionnement servira à financer la section d'investissement par un virement prévisionnel de 164 039,68 € qui sera inscrit à la ligne 023 de la section de fonctionnement et à la ligne 021 de la section d'investissement.

BUDGET ANNEXE INTERREG III A

I – EXECUTION DU BUDGET

Le budget Interreg 2008 est un budget de reports, essentiellement en recettes. En effet, le compte administratif 2008 retrace quasi-exclusivement l'encaissement des recettes attendues à la suite de l'exécution des dépenses du programme Interreg. La seule dépense 2008 a concerné une opération d'ordre pour rattacher des frais d'étude à l'investissement qui a suivi, afin de rendre les dépenses éligibles au FCTVA.

Le décalage entre la réalisation des dépenses et l'encaissement progressif des recettes explique les déficits que font apparaître les résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2008 (en fonctionnement et en investissement).

II – RESTES A RÉALISER

Du fait de la clôture des programmes en dépenses, les restes à réaliser ne font plus apparaître de dépenses d'opération. Seule subsiste en report de dépenses la ligne de reversement du Feder perçu au profit de nos partenaires espagnols.

En recettes, les restes à réaliser concernent le Feder, les subventions de l'Agence de l'eau, et les recettes de FCTVA pour les dépenses d'investissement éligibles.

Le Feder constitue la part la plus importante des recettes attendues. Le programme Interreg du Sméag a été audité en 2008 par l'autorité de gestion des fonds européens, et a confirmé l'éligibilité des dépenses effectuées tout au long de la conduite du projet. Le solde du Feder attendu sera ainsi perçu sur l'exercice 2009.

Voir ci-après le tableau des restes à réaliser.

III - RÉSULTATS

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2008	0,00 €
Recettes de fonctionnement 2008	42 036,99 €
Résultat comptable de l'exercice	42 036,99 €
Résultat reporté de l'exercice 2007	-216 619,16 €
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2008	-174 582,17 €
Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2008	191 505,62 €
Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2008	16 923,45 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement 2008	12 611,82 €
Recettes d'investissement 2008	22 299,07 €
Résultat comptable de l'exercice	9 687,25 €
Résultat reporté de l'exercice 2007	-90 669,18 €
Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2008	-80 981,93 €
Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2008	61 570,92 €
Résultat réel cumulé à la clôture de l'exercice 2008	-19 411,01 €

Affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement cumulé déficitaire de (-) 174 582,17 € sera reporté ligne 002 (dépense) du budget 2008. Il sera couvert par les recettes à réaliser au titre des différentes actions de ce budget, notamment le Feder.

Le résultat d'investissement cumulé déficitaire de (-) 80 981,93 € sera reporté ligne 001 (dépense) du budget 2008. Il sera couvert par les recettes à réaliser et un virement de la section de fonctionnement.

Je vous demande de bien vouloir délibérer sur les trois budgets présentés.

**RESTES A RÉALISER 2008
BUDGET INTERREG**

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
COMPTES	DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES			
			AEAG	ETAT	FEDER	TOTAL
6171310	Plan de communication et de sensibilisation		5 088,00 €		0,00 €	5 088,00 €
6171311	Guide environnemental de la Garonne				0,00 €	0,00 €
6171312	Etudes usages et éclusées		10 291,00 €		25 728,47 €	36 019,47 €
617132	Observatoire Garonne				58 244,96 €	58 244,96 €
617133	Assistance technique et animation 2002-2003		15 061,00 €		306,33 €	15 367,33 €
617134	Natura 2000				0,00 €	0,00 €
617135	Déchets flottants				0,00 €	0,00 €
617136	Dynamique fluviale				28 740,05 €	28 740,05 €
617139	Mise en œuvre SDE				48 045,81 €	48 045,81 €
65713	Reversement des fonds européens aux partenaires	237 250,00 €			237 250,00 €	237 250,00 €
	TOTAL	237 250,00 €	30 440,00 €	0,00 €	398 315,62 €	428 755,62 €

SECTION D'INVESTISSEMENT						
COMPTES	DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES			
			AEAG	ETAT (fctva)	FEDER	TOTAL
203-01	Amélioration accessibilité de l'espace fluvial : Plan d'Arem			8 240,89 €	22 494,00 €	30 734,89 €
203-02	Adapter et compléter le réseau de mesure existant			6 123,03 €	24 713,00 €	30 836,03 €
	TOTAL	0,00 €	0,00 €	14 363,92 €	47 207,00 €	61 570,92 €

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES
ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**

- 2 -

**COMPTE ADMINISTRATIF 2008
COMPTE DE GESTION du PAYEUR RÉGIONAL**

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 1

Le Comité Syndical, en l'absence du Président, après avoir pris connaissance des comptes administratifs 2008 et du compte de gestion du même exercice présenté par le Payeur Régional, Receveur du Syndicat Mixte :

APPROUVE les résultats du compte administratif PRINCIPAL pour l'exercice 2008 et le déclare conforme au compte de gestion présenté par le Receveur du Syndicat Mixte.

APPROUVE les résultats du compte administratif CHARLAS pour l'exercice 2008 et le déclare conforme au compte de gestion présenté par le Receveur du Syndicat Mixte.

APPROUVE les résultats du compte administratif INTERREG IIIA pour l'exercice 2008 et le déclare conforme au compte de gestion présenté par le Receveur du Syndicat Mixte.

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES
ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**

- 2 -

**COMPTE ADMINISTRATIF 2008
COMPTE DE GESTION du PAYEUR RÉGIONAL**

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 2

Le Comité Syndical, en l'absence du Président, après avoir pris connaissance du compte administratif 2008 et du compte de gestion du même exercice présenté par le Payeur Régional, Receveur du Syndicat Mixte :

APPROUVE le compte de gestion communiqué par le Receveur du Syndicat Mixte.

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

- 2 -

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 COMPTE DE GESTION du PAYEUR RÉGIONAL

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 3

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Comité Syndical, après avoir examiné les comptes administratifs 2008, statuant sur l'affectation des résultats correspondants de l'exercice,

CONSTATE que le **compte administratif principal 2008** fait apparaître un résultat comptable cumulé de la section de fonctionnement de 152 716,80 € La section d'investissement présente un excédent cumulé de 176 528,78 € et ne présente pas de besoin de financement,

ADOPTE les restes à réaliser,

PROPOSE le report du résultat positif d'exploitation de 152 716,80 € à la ligne 002 de la section de fonctionnement du budget principal 2008.

CONSTATE que le **compte administratif Charlas 2008** fait apparaître un résultat cumulé de la section de fonctionnement excédentaire de 257.482,68 € et un résultat cumulé de la section d'investissement déficitaire de - 150 109,74 €

ADOPTE les restes à réaliser,

PROPOSE le report au budget Charlas 2008 du résultat de fonctionnement cumulé excédentaire de 257.482,68 € sur la ligne budgétaire 002, qui servira notamment à financer le déficit d'investissement.

CONSTATE que le **compte administratif Interreg IIIA 2008** fait apparaître un résultat cumulé de la section de fonctionnement déficitaire de – 174 582,17 €, et un résultat cumulé de la section d'investissement déficitaire de – 80 981,93 €

ADOpte les restes à réaliser,

PROPOSE le report au budget Interreg IIIA 2008 du résultat déficitaire de la section de fonctionnement de – 174 582,17 à la ligne 002. Il sera couvert par les recettes restant à réaliser.

- III -

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008

Document séparé

DOSSIERS EXAMINÉS EN SÉANCE

1 – OUTILS DE PLANIFICATION

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

2 – GARONNE PHYSIQUE : RESSOURCE EN EAU

- 2.1 - PGE Garonne-Ariège : Déroulement, modalités d'actualisation-révision et lancement du programme sur la récupération des coûts
- 2.2 – Bilan de la Campagne de soutien d'étiage 2008 et perspectives 2009

3 - GARONNE BIOLOGIQUE : QUALITÉ ET MILIEUX

- 3.1 – Politique "poissons migrateurs" en Garonne
- 3.2 – Etude des digues en Gironde
- 3.3 – Le Programme d'Actions coordonnées pour la valorisation des zones humides
- 3.4 – Mise en œuvre du DOCOB Natura 2000 en Midi-Pyrénées
- 3.5 – Paysages de Garonne
- 3.6 – Mise en œuvre du Schéma directeur d'entretien du lit et des berges

4 – COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Projet Territoires Fluviaux Européens (TFE)

5 – ORGANISATION ET MOYENS DU SMEAG

- 5.1 - Suppression de postes (Administrateur, ingénieur en chef et attaché territorial)
- 5.2 – Création d'un poste saisonnier dans le cadre d'emploi des agents de la filière administrative
- 5.3 – Création d'un poste saisonnier dans le cadre d'emploi des agents de la filière technique
- 5.4 – Renouvellement du contrat d'assurance avec le Centre de Gestion
- 5.5 – Communication 2009 du Sméag
- 5.6 - Animation d'une mission SIG et gestion des données
- 5.7 – Indemnité de conseil au comptable du Syndicat mixte

6 – RÉAJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES

- 6.1 –Projet SUD'EAU : Gestion durable et participative de l'eau et des rivières du Sud-ouest européen
- 6.2 – Extension sur la rivière Lot de l'étude de simulation de la propagation d'une nappe de pollution sur la Garonne

7 – BUDGETS 2009 du Sméag

8 – QUESTIONS DIVERSES